

QU'EST-CE QU'UN OFFICIEL ?

Comme dans tous les sports, la natation se pratique selon des règles établies.

Les officiels sont donc chargés de contrôler et faire respecter le règlement qui régit la tenue des compétitions . Ils sont les « arbitres de la natation », il doit être impartial et équitable dans les décisions qu'il prend.

3 CATEGORIES D'OFFICIEL EN NATATION

1 - OFFICIELS "C" ou CHRONOMETREURS

Ils ont les compétences pour prendre le temps du concurrent dans le couloir qui leur a été assigné.

2 - OFFICIELS "B"

Ils ont les compétences pour assurer les fonctions de :

- Chronométreur et Chronométreur en chef
- Juge d'arrivée
- Contrôleur de virages

3 - OFFICIELS "A"

Ils sont qualifiés pour tenir les postes de :

- Juge-Arbitre
- Starter
- Contrôleur de virages et Contrôleur de virages en chef
- Juge de nages
- Chronométreur et Chronométreur en chef
- Juge à l'arrivée et Juge d'arrivée en chef

Commission Technique Départementale de Natation de Seine et Marne



"Un officiel c'est avant tout un bénévole qui donne de son temps à la cause du sport et de la natation"

" L'officiel doit toujours se rappeler qu'il est là d'abord et avant tout pour les nageurs "

Comité Départemental UFOLEP de
Seine et Marne

58 Allée Edouard BRANLY

77 550 MOISSY CRAMAYEL

tel : 01.64.41.08.30

email : contact@ufolep77.org

<http://www.cd.ufolep.org/seineetmarne>



DEVENIR OFFICIEL DE NATATION COURSE



QUI PEUT ETRE OFFICIEL ?

Toute personne qui désire accompagner son enfant nageur, qui désire servir la cause de la natation et qui accepte d'apprendre les rudiments et règlements qui régissent les compétitions de natation.



INFORMATION AUX PARENTS

La natation de compétition est un sport qui nécessite l'implication des parents.

Les compétitions de natation sont organisées par des parents qui s'impliquent au sein de leur club.

Voici votre chance de vous impliquer comme bénévole et de contribuer au

développement de votre enfant en natation.

Au moins un parent par famille devrait s'engager à obtenir la certification d'officiel.

COMMENT FAIRE ?

Vous rapprochez des dirigeants de votre club

Etre licencié à l'UFOLEP

Etre agé à la date de l'examen d'au moins

14 ans pour le C

16 ans pour le B

18 ans pour le A

1- OFFICIELS "C" ou CHRONOMETREURS

Pour passer Officiel C, il faudra assister à une séance de quelques minutes pour comprendre le mode d'emploi d'un chrono, puis lors d'une compétition effectuer au moins 40 chronométrages.

Si tout est réussi très vite vous pourrez faire partie des jurys comme chronométreurs.

Après quelque temps de pratique vous pouvez aspirer à passer l'officiel B.

2- OFFICIELS "B"

Il faudra suivre une formation durant laquelle, vous étudierez différentes règles de la natation et les formateurs vous préparerons au questionnaire de 50 questions sur lequel vous serez interrogé plus une épreuve pratique pour valider la formation



Après 2 saisons d'expérience en officier B, et si être membre d'un jury vous plait n'hésitez pas à passer l'officiel A

3- OFFICIELS "A"

Epreuve écrite :

Les candidats devront répondre aux 64 questions du questionnaire fédéral "OFFICIEL A" (10 mauvaises réponses seront tolérées).

La réussite à cette épreuve a une validité d'un an maximum et permet de poursuivre la formation.

Epreuve pratique :

Les candidats devront avoir tenu de façon satisfaisante, sous l'autorité et le contrôle d'un Juge-Arbitre en titre, ou un examinateur officiel "A" désigné à cet effet les postes de :

- Juge-Arbitre ;
- Starter ;
- Juge de Nage ;
- Tenue du secrétariat technique

